



claudine.georges74@sfr.fr

Contribution de Claudine GEORGES

Après la lecture de "Demain les territoires" de Martin Vanier... quel territoire ?

Après la séance de Questions Publiques du 30 novembre 2015, Claudine Georges revient sur le livre de l'invité, le géographe Martin Vanier.

La lecture d'un livre n'est jamais impartiale. La rencontre avec l'auteur oriente déjà sa lecture, l'appréciation ou non de son exposé, les idées émises, l'orientation du débat qui a suivi : autant de données confrontées aux opinions personnelles antérieures. Le lecteur ne peut pas faire abstraction de ses connaissances, de son vécu, des responsabilités assumées. Il n'est pas facile d'être neutre, certaines phrases interpellent, elles sont choisies par le lecteur, elles trahissent ses pensées. Je n'échappe pas à ces considérations mais j'ai voulu entrer dans le livre pour comprendre le message que l'auteur veut laisser.

La République des territoires

Il est beaucoup question de territoire dans ce livre. Ce terme est très utilisé ; il est devenu un concept qui rassemble diverses perceptions et organise les connaissances. L'auteur part du constat que, depuis la décentralisation, la France est devenue "la République des territoires", l'alpha et l'oméga des politiques publiques, ce qui a généré une série de marchés. Il pointe l'autre terme actuel "le durable" qui sert à marquer l'esprit des contemporains. Martin Vanier définit le territoire comme une construction sociale sur une fraction d'espace géographique. Comme toute construction sociale, il est difficile d'assurer des promesses profitables à tous et ses choix peuvent parfois être source d'inégalités et d'injustices.

La société des réseaux

Il s'est développé une société en réseaux et le territoire dépend des connexions entre ces réseaux. Sa puissance est tributaire des circulations établies, des transgressions de frontières, des liens avec des milieux variés. Le pouvoir des politiques, la puissance des réseaux utilisés réduisent la dimension démocratique. Qui sommes-nous dans ces territoires ? Quelle équité à travers les réseaux ? Sommes-nous, dit l'auteur, tous égaux ? Certains ne subissent-ils pas un manque d'informations, d'accessibilité ? Sous cet angle, le territoire pourrait être l'incarnation de fractures sociales, même s'il y a essai de rééquilibrage des dotations et des biens publics.

Martin Vanier pense que la taille des territoires n'influe pas sur l'efficacité. Lorsqu'on s'agrandit, il faut savoir se réinventer, les réseaux d'actions, de pouvoir et d'alliance restent les mêmes, au lieu de simplifier, de compenser par répartition, de prendre en compte la mobilité. Le nombre d'abstentions dans les consultations électorales montre la désillusion démocratique.

L'évolution des sociétés privilégie les services plutôt que les biens

La technologie favorise les connexions et la politique publique, les services d'intérêt collectif. Il existe un jeu permanent avec les marchés et des régulations sont envisagées pour chercher des solutions face à l'appauvrissement, aux situations familiales difficiles. Ce sont des firmes puissantes qui couvrent une partie des marchés, cela présente l'avantage de se projeter dans le monde. Mais elles sont très demandées, un petit nombre de "fournisseurs" par rapport au nombre de demandeurs. On fait donc appel à des oligopoles (terme qui les définissent) privés. C'est ainsi que les services publics leur délèguent des marchés, pour exemple l'eau, les transports, la poste, la SNCF, l'EDF. Les collectivités n'ont pas le moyen d'agir seules, les territoires offrent aux entreprises les moyens d'engager les marchés nécessaires à leur déploiement. En effet, il leur est difficile de faire face "à la concurrence, aux virages techniques, aux changements d'usage, aux mutations sur les marchés de service".

D'après les exemples donnés dans le livre, on se rend compte que tout service se paie ; et donc l'État, les territoires participent financièrement à leur développement, permettent leur profit et créent ce qui est appelé "la capitalisation réticulaire". Il évoque le mix public/privé à la gestion complémentaire mais dans une logique différente. Il montre la tension qui règne entre les intérêts locaux et globaux dont les systèmes s'entremêlent et le rôle des techniques qui viennent aider au combat contre la concurrence. Les collectivités doivent alors trouver la place de chaque réseau. L'interrogation est posée à propos du pouvoir des territoires face à la puissance des réseaux. Le territoire est l'expression d'une volonté commune, une affaire publique, le monopole du politique, tandis que les réseaux sont des supports d'offres de service à des individus, des organisations pour des intérêts privés, en quelque sorte un objet technique au service du politique. Nous sommes donc en présence de deux mondes, le monde des territoires avec des aspirations sociales et le monde des réseaux qui, lui, joue sa destinée.

Quelles sont les solutions de l'auteur ?

Martin Vanier préconise de libérer le politique du territorial qui l'accapare et de redonner un rôle à la démocratie locale qui permettra à l'espace politique de se rouvrir. Il définit une forme de démocratie, la démocratie contributive qui favorise, par des actes et un engagement, une participation plus concrète et pratique. La fonction du politique serait d'ajuster les droits et les devoirs des citoyens tout en tenant compte de l'impact des pratiques sociales des réseaux. Cette pratique verrait le développement de réseaux d'usagers, tels les AMAP et leur vision commune. Le territoire stimulerait ce genre de réseaux d'usagers en engageant des règles et en les encourageant à sortir de leur périmètre.

Il ne voit pas l'utilité de la modification des limites des territoires ; depuis l'institution des lois de décentralisation (1983-1984), de nombreuses modifications ont été faites, il verrait plutôt le changement des règles à l'intérieur d'un territoire et opterait pour une conception d'inter-territorialité en ouvrant des espaces d'intérêt commun. La légitimité de l'action publique serait reconnue à plusieurs échelles avec la création d'agents inter-territoriaux. Les communes, les communautés de communes fédèreraient la collectivité à la façon des entreprises, les choix s'effectueraient à partir de débats, délibérations, engagement, contrôle et arbitrage avec contribution à des espaces de solidarité. Cela nécessiterait la coordination des moyens de politique commune des réseaux, des infrastructures et des entreprises du territoire.

Pour être efficace, une formation à de nouveaux métiers serait assurée. Il reproche d'en être resté à l'idée de désenclavement alors qu'on aurait besoin de plus de fluidité, de fiabilité, d'accessibilité, de réversibilité en recherchant une évolution préférable à la destruction/reconstruction. Il définit le comment faire :

- Permettre à l'action publique de reprendre la main par l'intermédiaire de réseaux au sein de systèmes dans les territoires
- Savoir sortir des territoires pour assurer les parcours des individus
- Changer d'échelles
- Admettre la sollicitation à d'autres et par d'autres, coopérer.

En conclusion : redonner aux territoires toute leur place avec une mise en garde sur les nouvelles collectivités territoriales. Il s'appuie sur deux études récentes, l'une montrant les dangers de la fragmentation territoriale, l'autre analysant les possibilités d'un nouveau contrat pour assumer autrement le principe d'égalité. On se dirigerait vers la réaffirmation du cadre national. Quant à l'auteur, il reste interpellé par le pouvoir des réseaux qu'il qualifie de

capitalisme réticulaire. Il ne demande pas l'effacement des territoires mais il aimerait l'augmentation de leur capacité en liaison avec les citoyens acteurs et leurs réseaux. Au final, il revient à l'espace avec la promesse des lieux qui permettent le rassemblement du pouvoir des territoires et la puissance des réseaux. Revenir à ce qui "a lieu", à ce qui "n'a pas lieu", à ce qu'on espère ou craint "qui aura lieu", c'est aller au carrefour des territoires et des réseaux.

Que peut-on retenir de cette lecture ?

Ce qui m'a frappé, c'est l'insistance de l'auteur pour la puissance des réseaux. Il faut reconnaître qu'elle est réelle. Lorsqu'on a l'habitude de côtoyer des personnes qui rencontrent des problèmes, on se rend compte qu'il leur est souvent difficile de trouver le chemin qui les conduirait à une prise en charge de leur situation. Elles se retrouvent dans un système composé des services publics et de filières composantes de réseaux souvent très complexes. Elles subissent des problèmes personnels, perte de travail, santé altérée, rupture familiale, insertion difficile, elles se retournent vers la collectivité idéalement bienfaitrice mais qui ne peut être réactive instantanément à leur situation, devant solliciter une prise en charge extérieure qui tarde habituellement. On parle souvent de statistiques positives mais on oublie tous ceux qui sont restés sur le bord de la route pour des raisons diverses. L'auteur a évoqué les grandes firmes qui dirigent les réseaux soit elles-mêmes, soit par l'intermédiaire d'associés. On est bien obligé de constater que les pouvoirs publics ont besoin de ces réseaux constitués pour assurer des services et, devant la grande complexité entretenue, la dépendance créée, ils subissent souvent leur puissance sans possibilité de réaction, intervenant d'ailleurs parfois dans le financement de leurs projets. Peut-on actuellement traiter avec efficacité des situations individuelles locales par des solutions communes et globales ?

Il évoque aussi la démocratie. Même si on constate actuellement des initiatives de consultation citoyenne intéressante, peut-on parler de véritable concertation ? Un certain nombre d'expériences vécues, relatées d'ailleurs dans des contributions du Conseil de développement prouve qu'il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine : des travaux engagés avec les habitants abandonnés sans raison évoquée, des concertations pré-orientées par un questionnaire, des regroupements qui lancent des études dont on ne tiendra pas compte puisque les décisions sont déjà prises, un public ciblé, autant de fonctionnements qui ne sont pas révélateurs de la pensée réelle des habitants. L'auteur préconise une démocratie contributive avec une participation plus concrète et pratique où un engagement et des actes seraient exercés. Cela pourrait satisfaire la demande des citoyens et correspondrait à la démarche de co-construction précisée par le Conseil de développement qui permettrait un dialogue suivi et le croisement en permanence des points de vue. Ce genre de démocratie contributive pourrait aussi réduire la défiance qui s'est instaurée dans la population. Pour être productif, il faudrait changer, comme le dit l'auteur, les règles internes établies dans les territoires et donner plus de pouvoir aux représentants des communes ; ils seraient élus, ce qui amènerait une gouvernance plus équilibrée avec un changement interne d'échelles. La coopération vers laquelle il s'orienterait ne se pratiquerait pas seulement au niveau du territoire mais de façon interterritoriale avec la tentation de réaffirmer le cadre national.

Bien que je trouve réaliste son analyse et que j'apprécie certaines de ses propositions, je reste dubitative pour une application. On trouverait un grand nombre de gestions, genre AMAP, comme l'auteur le cite, ce qui provoquerait un éparpillement des sollicitations qui poserait des problèmes à la collectivité pour réaliser une cohésion d'ensemble et qui finirait par désorienter la population. Ne se créerait-il pas, en parallèle, un autre système, celui de la rivalité ? Le rôle de la collectivité est nécessaire pour assurer d'une façon améliorée le passage du local au global et le retour du global au local. Le territoire a des avantages certains à condition que sa gouvernance soit améliorée. Il reste une interrogation primordiale : est-il possible de se libérer facilement de ces réseaux super puissants où nous avons tant d'engagements contractuels pour créer des réseaux internes sans l'expérience affirmée d'une pratique de coopération institutionnelle ? Que deviendrait la communication à l'international ? Je pense, comme le disait notre président du Conseil de développement, lors de la séance des vœux, que les débats vont être nécessaires en 2016 pour mettre en œuvre une approche fondée sur plusieurs axes, afin de penser la métropole, la tester, l'accompagner, la projeter dans l'avenir et repérer les initiatives citoyennes.